



Demande d'admission

L'Association se compose de **membres actifs** et de **membres associés** qui versent au trésor de l'Association une contribution annuelle dont le montant est déterminé dans les règlements. Les qualifications, droits et privilèges des membres actifs sont déterminés par les règlements. (*Constitution*, III.1)

Règlement 3 (III.1) :

- Les candidats comme membres actifs doivent posséder soit une Licence en Écriture Sainte (LES) ou un Ph.D. (secteur des Études Bibliques) ou une Maîtrise es Arts (secteur des Études Bibliques) soit une qualification jugée équivalente par l'Assemblée générale.
- Les candidats comme membres associés doivent poursuivre des études au niveau de la maîtrise en études bibliques ou dans un domaine connexe.
- Tout candidat comme membre actif ou associé doit être parrainé, par écrit, par un membre actif de l'Association.
- Les membres actifs assistent, de droit, au congrès annuel de l'Association. Ils ont droit de vote à l'Assemblée générale annuelle (séance d'affaires) qui a lieu durant les congrès.
- Les membres associés peuvent participer à toutes les activités de l'Association, mais ne disposent pas du droit de vote lors de l'Assemblée générale annuelle.
- Une fois la maîtrise complétée, le membre associé, à sa demande, sera accepté au statut de membre actif.

Renseignements personnels

Nom, prénom	téléphone (rés.)
Adresse	téléphone (bur.)
Ville, province	code postal
Courriel	télécopieur

Formation théologique et biblique

Institut fréquenté années programme suivi diplôme obtenu

Champs de spécialisation :

Au verso : Activités d'enseignement ou d'animation dans le domaine biblique

Candidature parrainée par _____ (joindre une lettre de recommandation)

signature

date

Envoyer ce formulaire et la lettre de recommandation d'un membre actif de l'ACEBAC **avant le début du congrès annuel**, à Rodolfo Felices Luna, président de l'ACÉBAC, rfluna@ost.edu .